ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Les délégués de Bradford à Roubaix-Tourcoing

Les délégués de la chambre de Bradfort : MM. Harry Sutcliffe Smith, président, Corman Ross, E.-R. Ferby, D. Hamilton, ont été reçus hier matin, à 10 heures, à la Chambre de Commerce par MM. Emile Toulemonde, Louis Lorthiois, Joseph Wibaux, Eugène Mathon, Augus Faulkner, consul de Grande-Bretagne ; Harmel, président de la Chambre de Commerce de Reims, et de nombreux industriels.

A la cordiale bienvenue de M. Toulemonde, dont les termes sont traduits par M. Faulkner, M. Sutcliffe Smith répond avec effusion que le vœu le plus cher des industriels de Bradfort est de resserrer les liens qui les unissent à la région roubaisienne depuis nombre d'années, et pense qu'une entente étroite doit avoir une influence heureuse sur l'état déplorable des affaires.

Des vues sur divers points d'actualité sont échangées ensuite entre Français et Anglais. La proposition de Bradfort, tendant à remplacer les tribunaux consulaires par des arbitres dans les litiges commerciaux est adoptée.

M. Harmel expose alors la question du change et déclare qu'elle ne peut être heureusement solutionnée que par le paiement rapide des dommages par celui qui les a causés.

A midi 30 un lunch était offert par la Chambre de Commerce de Roubaix au Cercle de l'Industrie, et l'après-midi fut consacré à des discussions intercoopératives strictement privées.

Aujourd'hui mardi, à 10 h. 30, visite des industriels au Consortium textile, et des négociants à l'Ecole des Arts industriels ; à 19 h. 30, au Cercle de l'Industrie, par la Fédération industrielle et commerciale.

EXPULSION

Hier matin, la sûreté a arrêté, rue de la Fosse-aux-Chênes, le sieur J.-B. Maes, 27 ans, tailleur demeurant à Mouscron, expulsé de France depuis 1911. Il a été déféré au Parquet.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE

M. Bauwens-Delbaere, fabricant de chicorée, rue de Lorraine, 20 à 32, à Croix, vient d'envoyer au Bureau de Bienfaisance 1000 paquets de chicorée pour distribution aux chômeurs.

L'Administration du Bureau de Bienfaisance l'a remercié de sa générosité. Elle espère que beaucoup de commerçants, dans la mesure de leurs moyens, suivront cet exemple afin de permettre de faire face aux lourdes charges que le Bureau de Bienfaisance a à supporter.

TOURNÉE BARET

« Monique ».

La belle pièce tirée du célèbre roman de M. Paul Bourget a été choisie pour la prochaine représentation du cycle Ch. Baret.

C'est un beau spectacle en perspective.

ETAT-CIVIL

DU 17 JANVIER 1921

NAISSANCES. — Jeanne Truyen, Grande-Rue, cour Dutilleul, 1. — Albert Caron, quai de Dunkerque, bâteau « Ville de Roubaix ». — Albert Selosse, rue Saint-Maurice, 6. — Marcel Delhaye, rue Notre-Dame, 54. — Antoine Gaillet, boulevard d'Armentières, 45. — Suzanne Fulhart, rue Marc-Seguin, 22. — Georges Bulcourt, rue Sainte-Elisabeth, 3. — Victor Laroux, boulevard de Belfort, 49. — André Dancoine, rue de Bouvines, 105. — Georges Dewaele, rue des Fosses, 49.

DECES. — Louis Chombart, 24 ans, rue Italy, 163. — Alfred Pillois, époux Mahu, 23 ans, rue Lliné, 10. — Julia Deporge, épouse Triquenaux, 38 ans, boulevard de Metz, 34, cour Saint-Henri, 1. — Francis Bécart, 4 mois, av. Alfred-Motte, 2. — Albert Verhelle, 5 ans, rue Meyerbeer, impasse Nys, cour Despretz, 2. — Angèle Olivier, épouse Philippe, 24 ans, boulevard de Fourmies, 97. — Albert Staelder, époux Delent, 35 ans, rue du Tilleul, imp. Ingouville, 47.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

VOL. — Dans la soirée de dimanche, une somme de milk francs et quelques bijoux, évalant à peu près deux mille, ont été volés dans le tiroir d'une table de nuit située dans la chambre à coucher de Mme Vve Barbion-Davemont, marchande de légumes, rue Courbet, 3.

Une enquête est ouverte.

WATTRELOS

AUX HOSPICES. — Par arrêté préfectoral, M. Paul Debeurme, membre sortant de la Commission administrative des Hospices de Wattrelos, est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1924.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE. — Le ministre de l'Hygiène a fixé à 24 francs le taux de l'allocation mensuelle à payer, à partir du 1er janvier 1920, aux vieillards et incurables bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 et possédant le domicile de secours dans la commune de Wattrelos.

Chacun des intéressés va recevoir d'urgence un rappel de la somme due, à raison de 4 fr. par mois.

A LA PERCEPTION. — Le bureau du percepteur sera ouvert, à Wattrelos, au local habituel, chez M. Deleroix, rue du Moulin, lundi 24 janvier, de 14 à 17 heures, pour le paiement des allocations militaires et des Pupilles de la Nation, retardataires, et pour percevoir les contributions.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Aujourd'hui mardi 18 janvier, à 19 heures 30, répétition générale. Présence obligatoire.

ETAT-CIVIL du 17 janvier. — **Publications de mariage** : entre Albert Debugeois, tourneur en fer, rue de la Martinoire, 384, à Wattrelos et Rachel Margo, magasinière, rue de Flandre, cour Delpierre, 1, à Roubaix. — Camille Dereulers, plafonneur, rue d'Audenarde, 127, et Valentine Barbieux, bobineuse, rue de la Plume, 7, à Wattrelos. — Paul Brunoeu, gardien de prison, rue des Postes, 22, à Haubourdin et Marguerite Tanche, sans profession, 4, rue du Sapin-Vert, à Wattrelos. — Arthur Monnaert, tisserand, chaussée de Luingne, 18, à Herseaux et Germaine Dupez, tisserande, 251, rue d'Audenarde, à Wattrelos. — Denis Fourez, tisserand, rue Delmarre, 8, et Odile Delplanque, tisserande, Nouveau-Monde, 87, à Wattrelos.

Décès. — Charles-Louis Christiaens, 1 mois, rue du Mont-à-Leux, 64. — Marie Vermeulen, épouse Dhont, 66 ans, sans profession, rue des Champs, m. Lepers, 30.

CRÉDIT DU NORD

CAPITAL : 125.000.000 ; VERSÉ : 31.250.000
RÉSERVES : 30.000.000

SIÈGE SOCIAL A LILLE
4, 6, 8, R. JEAN-ROISIN — 19, R. NATIONALE

Toutes Opérations de Banque

86 SUCCURSALES, AGENCES et COMPTOIRS

La Vie Ouvrière

Union Départementale des Syndicats Ouvriers DU NORD

A propos de C. S. R.

Un communiqué anonyme paru dans la Presse prétend que le camarade Van den Neste, ainsi que secrétaire départemental des Syndicats minoritaires. Nous tenons à préciser que le titre ainsi donné peut créer une confusion qu'il serait difficile ensuite d'enlever de l'esprit des syndiqués non avertis. Une seule organisation régulière existe dans le département et relie les syndicats, tant majoritaires que minoritaires, sous l'égide de la C. G. T. Cet organisme est l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord, 186 bis, rue de Paris. Le secrétaire de cette Union peut seul revendiquer le droit de s'appeler Secrétaire départemental des Syndicats.

A côté de l'Union Départemental est libre de fonctionner n'importe quelle organisation. L'Union Départemental ne saurait reconnaître un organisme qui n'est ni fédéré, ni confédéré. Elle serait même obligée de se défendre si elle était injustement ou si la C. G. T. était attaquée dans son existence. Parmi les organes indépendants se trouve le Comité Syndicaliste révolutionnaire qui a des groupes régionaux, départementaux et locaux, lesquels possèdent un but de propagande doctrinale bien déterminé. Chacun est juge de la conduite qu'il croit tenir vis vis de ce Comité. Van den Neste, secrétaire du C. S. R. du Nord, a le droit de se servir de son titre réel, mais non d'une appellation qui pourrait faire croire que deux Unions Départementales fonctionnent dans notre département.

La plus élémentaire des probités veut que chacun soit à sa place et rectification soit faite au plus vite.

Pour le Secrétariat de l'U. D. :
Henri LAURIDAN.

LE DROIT SYNDICAL DES FONCTIONNAIRES

Le Secrétariat de l'U. D. a reçu de la camarade Muteau, trésorière adjointe du Syndicat des Instituteurs et institutrices du Nord, la lettre ci-dessous que nous croyons utile de porter à la connaissance de tous les syndiqués.

« Cher Camarade,

» Le Syndicat des instituteurs et institutrices du Nord, vous demande : d'être notre interprète auprès de toutes les organisations ouvrières qui ont bien voulu nous témoigner leur solidarité par leur appui pécunier et moral.

» Dites leur bien, à tous ces camarades, que nous sommes fiers de cette solidarité qu'ils nous accordent, que nous la recherchons malgré toutes les brimades que le gouvernement nous imposera et qu'envers et contre tous nous resterons jusqu'au bout à leur côté pour obtenir « Ce droit syndical » qu'on veut nous enlever après nous l'avoir concédé, après nous avoir dit de le prendre.

» Issus des ouvriers, vivant avec eux, éducateurs de leurs enfants, nous voulons par notre exemple, en faire des femmes et des hommes, non des êtres serviles, esclaves, des classes dirigeantes et possédantes.

» Aussi, pouvez-vous leur affirmer que nous saurons nous montrer digne de la confiance qu'il nous témoignent et que, quoiqu'il arrive nous resterons toujours au sein de la classe ouvrière organisée.

» Veuillez donc, cher camarade, transmettre nos remerciements à tous ceux qui ont voulu nous aider et daignez vous même accepter notre merci pour le dévouement que vous mettez à nous soutenir dans la lutte que nous menons. »

Salut Syndicaliste.
M. MUTEAU.

Bourse du Travail de Lille

186 bis, Rue de Paris

Mardi 18 janvier, à 6 heures 30 du soir, assemblée générale des secrétaires et délégués des Syndicats appartenant à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : Procès-verbal. — Correspondance. — Chômage.

Nomination d'une sous-commission pour la révision des statuts. Examen de la dissolution de la C. G. T.

Nous prions les camarades délégués d'être exacts à seul fin de commencer à l'heure juste.

Il ne sera pas envoyé de convocation individuelle, la présence de tous est indispensable.

Le secrétaire : CNUDDE Henri.

AUX EMPLOYES

Mise au point nécessaire

J'ai reçu depuis une quinzaine de jours, de nombreuses lettres de collègues syndiqués et de camarades ayant milité durant un certain temps à l'organisation depuis la reprise de l'activité syndicale, soit à partir de mars 1919.

La lecture de ces lettres m'a démontré qu'il se colportait parmi les employés, que je n'étais plus secrétaire du syndicat des employés de Lille.

Je tiens, dès aujourd'hui, à couper les ailes à ce canard.

S'il est vrai que le 12 décembre dernier le Congrès extraordinaire de l'Union des Syndicats du Nord me confia le poste de secrétaire-trésorier permanent, il est non moins vrai qu'à l'assemblée générale des employés du 17 décembre, à laquelle tout syndiqué fut convoqué par convocation spéciale et par poste, j'ai déclaré, après l'exposé de la situation, que je demeurais à la disposition de mon organisation professionnelle.

La Commission administrative du syndicat, convoquée par mes soins, se réunit le 21 décembre et, après délibération, décida à l'unanimité : 1. Le maintien au poste de secrétaire-général, du camarade Raux ; 2. La nomination au poste de secrétaire-administratif, du camarade Dépret, membre de la commission administrative.

Ce vote est significatif, car j'avais eu soin de mettre mes camarades à l'aise.

Je reste donc secrétaire-général du syndicat, fonction qui m'oblige, non-seulement à m'intéresser à la vie administrative du dit syndicat, mais aussi à provoquer toutes actions susceptibles de le développer et d'améliorer le sort de ses membres : les employés en général.

Toutefois, il est entendu que tout ce qui a trait à la vie quotidienne du syndicat, est du ressort de notre très sympathique et dévoué camarade Dépret, qui n'a d'ailleurs rien de commun avec son homonyme ex-chef de service de la rue Saint-Bernard.

D'autre part, je puis ajouter, qu'étant conseiller prud'homme des employés, je ne puis pas, décemment, ne pas m'occuper de leurs intérêts, même si je n'était plus à la tête de l'organisation.

A. RAUX.

Lire demain un article de notre camarade Abel RAUX, sur l'Action syndicale.

SYNDICAT DES OUVRIERS DE BRASSERIE ET MALTERIE DE LILLE. — Dans une réunion tenue hier l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Les ouvriers de brasserie et malterie, réunis au complet le 16 janvier, après avoir entendu les explications du secrétaire sur la lettre que le syndicat patronal a envoyée concernant la dénonciation du contrat, protestent énergiquement contre le texte employé sur ladite lettre, approuvent la réponse que le secrétaire a envoyée, font confiance à la commission qui établira le nouveau contrat et lui donnent mandat de maintenir jusqu'au bout les revendications qui seront soumises au syndicat patronal.

» D'autre part, le Syndicat des ouvriers de brasserie et malterie, vivement touché du jugement rendu par la 11e chambre correctionnelle de la Seine ordonnant la dissolution de la C. G. T., proteste énergiquement contre ledit jugement qui ne peut être que d'ordre politique et qui atteint la classe ouvrière tout entière ; renouvelle l'expression de sa confiance à tous les membres du bureau confédéral condamnés par ordre du capitalisme et de la bourgeoisie, espère que ce jugement ne diminuera pas les efforts de la classe ouvrière qui ne feront qu'augmenter ; que sous peu la C. G. T. revivra par la cohésion donnée de toutes les organisations confédérées et que ce jugement rendu aussi injustement sera une faillite pour la classe capitaliste et bourgeoise qui est au pouvoir.

» Ils invitent les ouvriers et militants à faire la plus grande propagande possible et d'amener à l'organisation le plus grand nombre d'adhérents, qui permettra à la C. G. T. d'agir quand l'heure sonnera.

» Ils se séparent aux cris de : Vive l'organisation ouvrière et vive la C. G. T. ! »

Le secrétaire : E. BRESSINCK.

CHAMBRE SYNDICALE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE LILLE ET ENVIRONS

Camarades,

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée générale trimestrielle qui aura lieu le dimanche 30 janvier 1921, à 3 h. 30 de l'après-midi, grande salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, à Lille.

Ordre du jour : 1. Lecture du Procès-verbal. — 2. Rapport moral de la Commission Administrative. — 3. Situation financière. — 4. Rapport de la Commission de Contrôle. — 5. Renouvellement partiel de la Commission Administrative et de la Commission de contrôle. — 6. La crise actuelle de chômage, ses conséquences. — 7. Propositions de modifications aux statuts.

AVIS. — Les camarades syndiqués depuis un an au moins qui désireraient faire partie de la Commission Administrative ou de contrôle, sont priés d'envoyer leur adhésion au siège du Syndicat, jusqu'au 26 janvier, dernier délai, passé cette date elles ne seront plus reçues. Pour être membre des Commissions, il faut être majeur et jouir de ses droits civils, les femmes de nationalité française, âgées de 25 ans peuvent également faire partie de la Commission Administrative.

Vu l'importance de cet ordre du jour, nous comptons sur la présence de tous les syndiqués et nous vous adressons notre cordial salut.

Une magnifique tombola sera tirée à l'issue de la réunion entre tous les membres présents.

Les cartes confédérales de 1920 et 1921 seront exigées à l'entrée.

Le secrétaire : A. BAUCHE.

AUX OUVRIERES EN CONFECTIONS

Etant en possession des cartes nous invitons toutes les ouvrières à venir retirer leur carte pour l'année 1921. Le bureau de permanence sera ouvert le mardi 18 et mercredi 19 courant de 2 h. à 5 heures.

LA COMMISSION.

A PROVIN

SYNDICAT DES MINEURS DU BATIMENT

Tous les ouvriers mineurs du fond et du jour sont priés de demander un certificat de leur Compagnie attestant qu'ils travaillaient, au moins un an avant la mobilisation dans la mine et qu'ils n'ont pu être réintégrés.

Aussitôt reçu, faire parvenir de suite le certificat au bureau du Syndicat.

Le Secrétaire : GRARD François.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SCULPTEURS, MOULEURS EN PLATRE. — Réunion pour tous le mardi 18 janvier, à 6 heures du soir, rue de la Clef, 32. — Ordre du jour très important. Présence indispensable.

MERCREDI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SYNDICAT DES PLOMBIERS, ZINQUERS, COUVREURS. — Mercredi 19 janvier, à 6 heures du soir Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, réunion de tous les ouvriers de la corporation. — L'ordre du jour étant très important, tous devront être présents.

HABILLEMENT

Mercredi 19 janvier, à 6 heures, à la Bourse du Travail, réunion du Comité Intersyndical. Ordre du jour important.

M. PORREYE.

OUVRIERES ET OUVRIERS DU MAGASIN CENTRAL D'HABILLEMENT.

L'Assemblée générale du Syndicat des ouvrières et ouvriers du Magasin Central de Lille et ses annexes, 5, quai du Wault, aura lieu, le Mercredi 19 janvier 1921, à 5 h. et demie, précise du soir, au siège social, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, Lille.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance et d'une délégation ; 2. Perception des cotisations faite par le trésorier ; 3. Lecture des correspondances reçues et envoyées ; 4. Questions diverses.

N.-B. — Depuis quelques temps la Commission constate, non sans regrets, que bien des camarades oublient leurs devoirs de vrais syndicalistes, négligeant les assemblées, oubliant même d'acquitter le montant de leurs cotisations, ces camarades par une indifférence inconcevable, font abstraction de leur force.

La Commission rappelle aux intéressés que désireuse de faire respecter les statuts du Syndicat, elle considérera comme démissionnaires ceux qui, à l'avenir, ne se conformeraient pas auxdits statuts.

Pour la Commision et par ordre :
Le Secrétaire général, G. LAURENT.

JEUDI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SYNDICAT DES MAÇONS ET MANŒUVRES. — Jeudi 20 janvier, à 5 heures 30, salle de la Bourse du Travail, réunion pour tous. Il est de toute nécessité que tous soient présents, des décisions sérieuses devant être prises.

Apprenez vous-même rapidement la COMPTABILITÉ en vous adressant aux Etablissements JAMET-DUPUIREUX 76 bis, Boulevard de la Liberté, Lille

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. C.)

SECTION DE MONS-EN-BARŒUL

De l'action pour les Jeunesses

Les camarades partisans des principes de la IIIe Internationale et de la discipline socialiste, désirant faire de l'action en vue de la propagande, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 23 janvier, à 10 h. du matin, Café De Vlamick, place de la Gare, Lille.

Ordre du jour : « Création d'un Comité d'entente des Jeunesses socialistes du Nord (S. F. I. C.) ; propagande générale ».

Adolphe DE MUYNCK,
Secrétaire de la section du P. S. de Mons-en-Barœul (S.F.I.C.)

SECTION DE LEZENNES

La section du Parti socialiste de Lezennes s'est réunie à son siège le samedi 15 janvier, à 8 heures du soir.

Un grand nombre de camarades avaient tenu à y assister, vu l'importance de l'ordre du jour.

Le citoyen Comte Aloïs fut acclamé président.

Le débat commença aussitôt sur la situation du Parti à la suite du Congrès de Tours.

Le secrétaire donna connaissance d'une circulaire de Frossard, ainsi que d'une émanant de la minorité de la C. A. de la Fédération restée fidèle à la majorité de Tours.

Le citoyen Defaux J.-B. fit une causerie intéressante sur la situation actuelle.

« Militant depuis 25 ans dans le Parti, déclare-t-il, nous nous sommes toujours inclinés devant la majorité, quelquefois cependant à contre-cœur, mais fidèles, au principe de la discipline.

» Aujourd'hui la minorité, majorité d'hier, ne veut pas s'incliner : elle a préféré la scission. C'est donc à elle qu'incombe les responsabilités.

» Si les élus désertent le champ d'action révolutionnaire, préférant la lutte de places à la lutte de classes, nous avons parmi nous de grandes valeurs qui sont restées disciplinées, tels que Cachin, Frossard, Anatole France, Severine, Barbusse, etc., etc.

» Il faut donc, camarades, qu'aujourd'hui, avant de nous prononcer, si des camarades avaient des griefs à formuler contre la Troisième, c'est avec attention que nous les écouterions, car il ne faut pas que l'on nous lasse le reproche d'avoir exercé une pression sur les camarades pour telle ou telle tendance ; c'est au grand jour et en toute loyauté que nous entendons discuter le débat. »

Après intervention de Laloux, Lesentre, Gruez Noël et Coulot Henri, le camarade Defaux demande que l'on passe au vote.

A l'unanimité et par acclamations, la section reste adhérente au vrai Parti socialiste (section française de l'Internationale communiste).

Le camarade Coulot, secrétaire, appuyé par Defaux, demande que la section vote une subvention au « Prolétaire » et participe à la souscription de l'« Humanité » en faveur du Parti.

A l'unanimité, l'on vote les sommes suivantes : subvention au « Prolétaire » : 50 fr. ; souscription à l'« Humanité », 25 fr.

Puis l'on procède à la nomination des délégués au Congrès fédéral (Comité fédéral de la IIIe) qui aura lieu le 30 janvier, à l'Hôtel Decourt, rue de Tournai, à Lille.

Sont désignés : Coulot Henri, secrétaire ; Coupez Léon, conseiller municipal ; Daillez Alphonse, de la C. A. de la section.

Le secrétaire est invité ensuite à retirer le plus vite possible les cartes et timbres pour 1921 au citoyen Henigès, d'Hellemmes, trésorier du nouveau Comité fédéral.

La séance est levée à 10 heures.

Pour et par ordre,
Le Secrétaire : COULOT Henri.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de **M. J. GLASER**, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulevard Sébastopol, qui visite notre région depuis de nombreuses années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER**, le seul qui ait obtenu le diplôme à l'Exposition de Lille en 1920, invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

Valenciennes, les 19 et 20 janv., Hôt. de Flandre.
Avesnes, 21, Hôtel Terminus.
Douai, 22, Hôtel du Grand-Cerf-Commerce.
Roubaix, 23 janvier, Hôtel de Paris.
Cambrai, 24, Hôtel du Mouton-Blanc.
LILLE, les 25 et 26 janvier, Hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune.
Armentières, 27, Hôtel du Nord et du Comte d'Egmont réunis.
Aire-sur-la-Lys, 28, Hôtel de la Clef d'Or.
Dunkerque, 29, Hôtel du Commerce.
Tourcoing, 30 janvier, Hôtel des Voyageurs, rue du Brun-Pain.

L'éminent aide de M. Glaser recevra à :

Menin, 25 janvier, Hôtel de l'Etoile.
Tournai, samedi 29 janvier, Hôtel de Paris, place Crombé.
Renaix, 30 janvier, Hôtel de Mons.
Courtrai, 31 janvier, Hôtel du Nord.
Mouscron, 1er février, Café du Commerce, Grand'Place.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

Fédération de Libre-Pensée Socialiste Ouvrière du Nord et du Pas-de-Calais

ELIMINATION NECESSAIRE

La guerre a apporté le trouble dans beaucoup d'organisations ; partout les chefs ont été au-dessous de tout. Et, cette constatation, nous l'avons faite depuis longtemps, naïs aujourd'hui d'hui, il faut réagir. La masse abrutie par la guerre, hypnotisée par le mirage patriotique a mis du temps pour se réveiller, mais maintenant elle commence à comprendre la trahison de certains, ceux-ci se sont rangés avec les dirigeants contre le prolétariat.

Un fait analogue vient de se produire dans la libre pensée « L'Union Fédérative » qui, avant la guerre, avait groupé la plupart des associations de libre pensée, sous prétexte d'union sacrée, a marché en 1914 avec les gouvernants et depuis lors, elle a continué à suivre les dirigeants ne hasardant que rarement des protestations bien timides. Cette Association composée en majeure partie de bourgeois est incapable d'aucune action ; elle a laissé s'introduire dans ses rangs des jésuites et aujourd'hui, à part le banquet du Vendredi Saint, elle ne donne plus signe de vie.

Il était temps de réagir.

La Fédération du Nord et du Pas-de-Calais a pris l'initiative de créer un organisme nouveau. Plusieurs Fédérations et Groupes ont déjà manifesté leur intention d'y adhérer. Inutile d'ajouter que ce nouvel organisme exclut de son sein les bourgeois. C'est qu'aujourd'hui, les travailleurs ont compris qu'il ne faut pas songer à collaborer avec la bourgeoisie, mais qu'il faut lutter contre elle, car il n'y a que deux classes : exploiteurs et exploités et jamais ces derniers ne peuvent, en aucun point, contracter une alliance avec leurs ennemis.

Sous l'énergique impulsion de son Secrétaire Général, la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais a lancé l'appel ci-après qui nous sommes convaincus, sera entendu par les Fédérations et Groupes composés de libres-penseurs sincères qui veulent réagir contre les catholiques et la bourgeoisie qui les a portés au pouvoir.

La Commission Administrative de la Fédération.

AVIS AUX GROUPES

Tous les secrétaires sont invités à commander le **Calendrier Républicain**, chaque groupe doit en prendre : décision du Comité Fédéral et rappelle aussi que chaque lettre doit être suivie d'un timbre-poste pour réponse ; ou il sera porté au compte de leur groupe, de même pour l'expédition des fournitures, cartes, règlements, insignes, diplômes, tracts, etc.

Le secrétaire fédéral :
JACOBS J.-B.

Bulletin Commercial

MARCHES DE LA REGION

HAZEBROUCK, 17 janvier :

150 blocs de beurre pesant 7.900 kilos, vendus de 18 à 19 francs la kilo ; 1.000 kilos de beurre en pièces vendus de 16.50 à 18 francs le kilo ; 8.050 œufs vendus de 17 à 15 francs les 26.

Pommes de terre, 275 kilos, 0.40 à 0.50 le kilo. Volailles : poulets, 125 pièces, 17 à 18.25 la pièce ; poules, 55, 17 à 19 ; lapins, 325, 17 à 23.

MOUVEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE, 17 janvier :

Période du 9 au 15 janvier et comparaison avec la période précédente :

Entrées : 33 navires contre 46.
Sorties : 42 navires sur lest contre 20, et 19 en charge contre 21.

Arrivages : 43.602 t. contre 59.642, de marchandises diverses, plus 25.052 t. de charbon contre 31.050, et 8.000 t. de céréales contre 3.200.

Exportations : 2.778 t. contre 2.910 à destination des ports étrangers et coloniaux.

Evacuations : 42.749 t. contre 46.234 dont par voies ferrées, 20.374 t. ; par navigation fluviale, 3.163 t. ; par sabotage, 16.645 t., et par camionnage, 2.547 t.

Moyenne journalière de wagons expédiés : 410 contre 501.

Encombrement : 180.032 t. contre 182.632 dont sur terre-plein, 30.559 ; dans les hangars des quais, 61.535 ; dans les parcs de stockage, 2.000 ; sur les péniches, 86.565. En plus, dans les magasins publics : 30.415 t., et dans les magasins privés, 6.954 t.

Stocks de charbon : sur quais, 4.860 t. ; plus coke, 3.600 t. ; aux parcs de stockage, 2.000 t. ; sur belandres, 86.675 t., et sur navires, 6.555 t.

A.d total : 103.380 contre 98.159.

Dockers employés : 1.241 contre 1.803.

NAVIGATION FLUVIALE

Il est entré par les canaux 2.780 t. de marchandises diverses et il en est sorti 3.163 t.

BOURSE DE LILLE

DU 17 JANVIER 1920

CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du Jour
Aldi (action 100 t. p)	449 ..	439 ..
» (part de fondateur) p.	915 ..	925 ..
Aniche (action 500 t. p.)	919 ..	915 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	1150 ..	1135 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	10250 ..	10120 ..
— (cinquantième de part)	215 ..	210 75
Blanzy (action 100 t. p.) p	1384 ..	1400 ..
Bruay (action)	2666 ..	2630 ..
— (dixième)	273 75	270 ..
Carvin (action 100 t. p.)	585 ..	580 ..
Clarence (action 250 t. p.)	413 ..	413 ..
Courrières (action 100 t. p.)	1848 ..	1825 ..
Crespin-Nord, émis 1905, tit. verts	180 ..	175 ..
Douchy (action 200 t. p.)	1150 ..	1157 ..
Dourges	515 ..	510 ..
Escarpelle (action 100 t. p.)	930 ..	940 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	540 ..	.. ..
Lens (action)	1252 ..	1220 ..
— (dixième)	128 ..	125 ..
Lévin (dixième)	3745 ..	3635 ..
— (trois centième)	127 ..	125 ..
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	1350 ..	1336 ..
Marles 30 % (part d'ingénieur)	4095 ..	4040 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7499 ..	7445 ..
— 70 % (vingtième)	368 ..	367 ..
Meurchain (action 100 t. p.)	1731 ..	1705 ..
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	94 ..	95 ..
Ostricourt (action 50 t. p.)	640 ..	630 ..
Thivencelles (Soc. anc.) act. 500 t. p.	1085 ..	1084 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	395 ..	385 ..
Vicoigne et Nœux (action)	2610 ..	2570 ..
— (dixième)	268 75	265 ..

VALEURS PÉTROLIFÈRES	Cours précéd.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	395 ..	580 ..
— (part de fondateur)	524 ..	501 ..
Bustenari (Société des Pétroles de (action 500 t. p.) p.	681 ..	675 ..
» » (part de fondateur) p.	1105 ..	1105 ..
Dabrowa (action 500 t. p.)	748 ..	690 ..
— (part de fondateur)	845 ..	880 ..
Financière des Pétroles	935 ..	940 ..
Franco-Polonaise	350 ..	350 ..
Grabowska (action 500 t. p.)	850 ..	799 ..
— (part de fondateur)	1295 ..	1284 ..
Karpathes	651 ..	630 ..
Omnium de P. d N. (act. 500 t. p.) p.	920 ..	925 ..
» (part de fondateur) p	4025 ..	4795 ..
Polana (action 500 t. p.)	370 ..	.. ..
— (part de fondateur)	400 ..	400 ..
Potok (action 500. t. p.)	435 ..	420 ..
Sylva-Plana	650 ..	585 ..
Wankowa (action 500 t. p.)	800 ..	775 ..
— (part de fondateur)	385 ..	365 ..
Zagorz (S. d. P. de) (act. 500 t. p.) p.	322 ..	310 ..
» (part de fondateur) p.	381 ..	359 ..

MÉTALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES	Cours preced.	Cours du Jour
Etabl. E. Feuillette (act. 100 t. p.) p	185 ..	.... ..
Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 t. p.) (n° 2001 à 32000) p	289 ..	.. ..
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	1615 ..	1615 ..
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	780 ..	770 ..
Fives-Lille (action 500 t. p.)	1500 ..	1479 ..
Cie Ind. de Matér de tr. (act. 500 t. p.) (nos 22001 à 40.000)	514 ..	515 ..
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	695 ..	698 ..
Etablisse. Buhlmann (act. 250 t. p.)	765 ..	750 ..

PUBLICATIONS LÉGALES

Cabinet de M. Amédée TAISNE, ancien principal clerc de notaire, liquidateur, 90, rue de Famars, Valenciennes.

APPORT EN SOCIETE DE FONDS DE COMMERCE

DEUXIEME INSERTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées enregistré à Valenciennes, le 3 janvier 1921, n° 896, M. Gaston DESBARBIEUX, entrepreneur de plomberie, zinguerie et couvertures, M. Edmond MOREL, ingénieur, et M. Maurice DESBARBIEUX, entrepreneur, tous trois demeurant à Valenciennes, ont fait l'apport à la Société en nom collectif formée entre eux sous la raison sociale « Gaston DESBARBIEUX et Cie », de l'entreprise de zinguerie, plomberie et couvertures exploitée dans des immeubles sis à Valenciennes, avenue Faidherbe, n° 126 bis et avenue Sénateur-Girard, n° 36, et à Croix, rue de l'Amiral-Courbet, nos 99 et 101, et comprenant notamment la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel et les objets mobiliers servant à son exploitation, les approvisionnements, matières premières et marchandises en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la présente insertion à Valenciennes, avenue Faidherbe, n° 126 bis, au siège de ladite Société.

Pour deuxième insertion :
14282. Gaston DESBARBIEUX et Cie.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 94

LOINTAINE REVANCHE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

Daniel LESUEUR

— Mais, objectait-il, si Marcien ne te faisait pas savoir où il s'est réfugié. Sa lettre, ma pauvre enfant, le montrait tellement indigné contre toi !

Une invincible confiance amenait un sourire aux lèvres de Sylvaine.

Malgré cette indignation, père, il ne me donnait comme prétexte de rupture que la scrupule de m'enchaîner à un forçat pendant dix ans. Le voilà libre. Il sait que je connais son innocence. Je suis même la seule femme qui ne puisse jamais douter de lui, jamais lui reprocher un passé qui continuera de peser sur son existence. Il est assuré que je l'aime, va. Et s'il me soupçonne de ne pas l'avoir aimé assez, ce peu d'amour n'est-il pas encore la meilleure preuve qu'il retrouvera en rentrant dans la vie ? Oh ! il m'appellera, j'en suis certaine. Sois heureux, pauvre père, comme je suis heureuse moi-même.

Pour Sylvaine, une attente plus douce commença. Chaque matin, elle se disait : « J'aurai peut-être aujourd'hui des nouvelles de Marcien ». Et chaque soir : « Ce sera peut-être pour demain. »

Pourtant à mesure que les jours s'écoulaient, l'inquiétude naquit, puis l'anxiété. Et c'était terrible, à travers la calme succession des heures, dans la monotone existence quotidienne, cette fièvre sourde dévorant ce cœur de jeune fille, cette perpétuelle tension vers tous les pas venus du dehors et qui jamais n'apportaient le message attendu.

Cependant, Lucie Bertelin fut prise par une maladie singulière. Elle avait des torpeurs, des syncopes, bientôt une faiblesse persistante. Sa folie, jusque-là, plutôt marquée par une animation intempestive, des vivacités puériles, des crises de surexcitation, devenait morne. Elle ne courait plus après les rayons de lune, ne bondissait plus hors de la surveillance de Sylvaine, comme le jour où elle avait dégringolé trop prestement l'